

Arrondissement de Bayeux

Mardi 26 mars 2019

COMMUNE de
TILLY-sur-SEULLES
14250

Le Maire de Tilly-sur-Seulles,



A

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes invités à la réunion du **Conseil Municipal**, qui se tiendra en Mairie le :

MARDI 02 AVRIL 2019
à 19 H 00

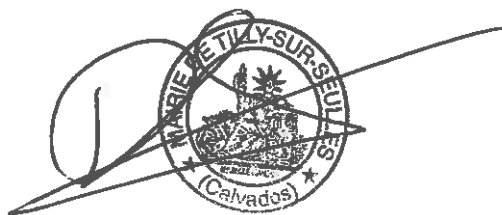
ORDRE DU JOUR :

- ✚ Adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 11 mars 2019
- ✚ Vote des taux d'imposition de l'année 2019
- ✚ Attribution des subventions aux associations
- ✚ Budget Communal :
 - Approbation du compte de gestion de l'année 2018
 - Approbation du compte administratif de l'année 2018
 - Affectation du résultat de l'année 2018
 - Adoption du budget primitif de l'année 2019
- ✚ Budget Annexe Service Assainissement :
 - Approbation du compte de gestion de l'année 2018
 - Approbation du compte administratif de l'année 2018
 - Affectation du résultat de l'année 2018
 - Adoption du budget primitif de l'année 2019
- ✚ Personnel communal : Création d'un poste de saisonnier pour les services techniques
- ✚ SDEC Energie : Approbation des nouveaux statuts

QUESTIONS DIVERSES

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Daniel LESERVOISIER



AFFICHAGE LE 26/03/2019

COMMUNE DE TILLY-SUR-SEULLES
(14250)

Tel : 02.31.80.80.26 Fax : 02.31.80.72.89
Mairie ouverte le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h
Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Fermée le jeudi toute la journée
E mail mairie.tillysurseulles@orange.fr